



CAP

ELECTRICIEN

INSTALLER, METTRE EN SERVICE, ASSURER LA MAINTENANCE
D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE...

FAMILLE DE METIERS

MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

lycee.eic-tourcoing.fr



Lycée
eic



Le métier

Le titulaire du CAP Electricien intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique.

Les situations professionnelles visées concernent la participation à des tâches de mise en œuvre, de mise en service, de maintenance sur des installations électriques (courant faible, courant fort). L'activité est principalement liée à la basse tension, où les travaux d'organisation et de réalisation sont exécutés en toute autonomie, alors que les tâches de mise en service et maintenance sont effectuées dans des limites d'autonomie et sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

Les compétences professionnelles développées permettent l'exécution, en toute sécurité, des tâches de niveau « ouvrier professionnel » sur des équipements et des installations électriques, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, dans le respect de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

Le titulaire du CAP exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles, dans l'ensemble des secteurs d'activités.



Les qualités requises

Vous aimez travailler de vos mains, faire des tâches variées, vous avez le goût de la communication, vous êtes rigoureux et méthodique.



L'évolution dans l'entreprise

Le CAP Electricien atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles qui permet au titulaire de ce diplôme de s'insérer directement dans le monde professionnel, où il occupera un emploi d'ouvrier professionnel.

Les compétences et connaissances du titulaire de ce diplôme lui permettront de progresser dans son entreprise et son emploi.



Poursuites d'études éventuelles

BAC PRO MELEC : Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés à l'EIC

